



Québec est la seule ville canadienne de taille comparable sans réseau structurant. Le projet actuellement sur la table comprend :



TRAMWAY

Un tracé de 22 km de tramway électrique adapté à l'hiver, comprenant 1 passage en souterrain au centre-ville, où les embouteillages sont déjà importants. Le tramway transportera 5 000 passagers par heure dans chaque direction. Avec une fréquence au 4 à 8 minutes en heures de pointe, il constituera la **colonne vertébrale** du Réseau structurant.



MÉTROBUS

7 parcours repensés et bonifiés de métrobus.



LIGNE EST-OUEST

Une ligne de métrobus en voies réservées de 12,6 km qui sera déployée entre le pôle d'Estimauville et celui de l'Université Laval, en passant par la Basse-Ville.



LIGNES NORD ET EST

De nouvelles voies réservées totalisant 22,3 km seront déployées en direction nord et est de la ville. Ces parcours à haute fréquence avec feux prioritaires viendront bonifier les déplacements actuels.



4 PÔLES D'ÉCHANGES

D'Estimauville, Sainte-Foy Ouest, Saint-Roch et Université Laval.



33 STATIONS

Confortables et pratiques, ces stations seront dotées de réseau Wi-Fi, d'écrans à affichage dynamique numérique et d'un système de distribution et de validation de titres.



5 000 PLACES DE PARC-O-BUS

Des stationnements incitatifs gratuits mis à la disposition des usagers.

40 %

de **hausse d'achalandage** dès l'ouverture, versus 8% sans Réseau structurant.

16,6

millions de **déplacements en transport en commun** de plus sur 15 ans, pour un total de 51,6 millions.

81 %

des **lieux d'emplois** de la ville seront à moins de 10 minutes (800 m) d'une des composantes.

82 %

des usagers verront leur **temps de parcours amélioré** dès l'an 1 du Réseau.

Le projet sur la table sera **véritablement structurant** en raison de :

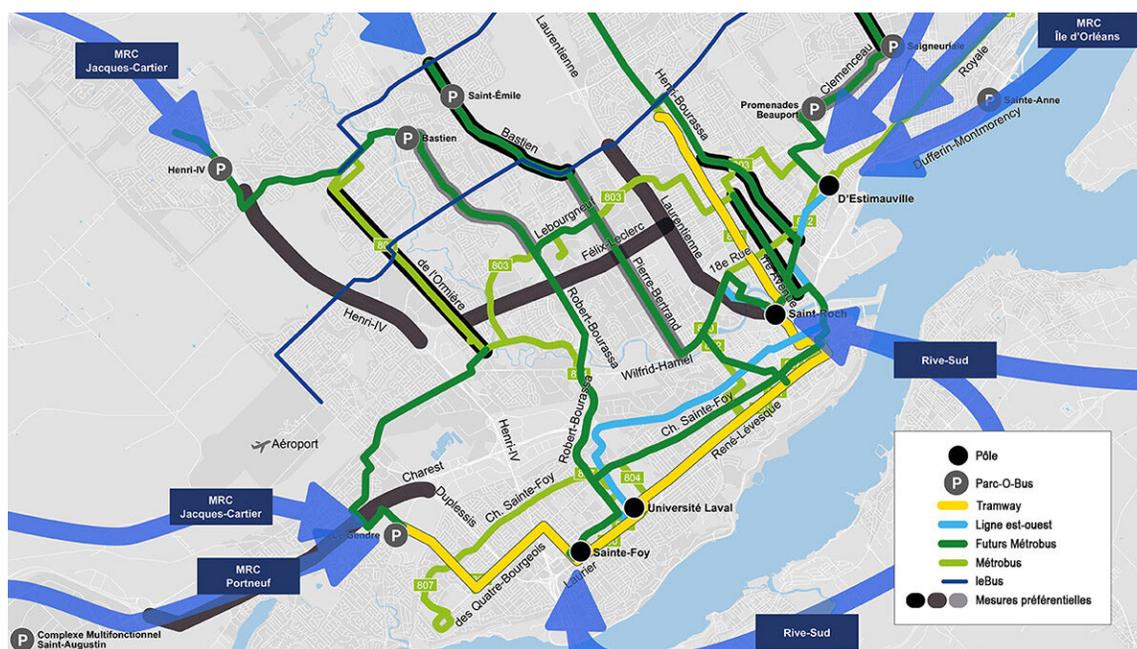
- + Sa fréquence élevée ;
- + Sa grande amplitude de service ;
- + Sa capacité et sa vitesse commerciale ;
- + Ses mesures de priorité aux feux ;
- + Et, ses infrastructures confortables ;

« La notion de réseau structurant est utilisée pour décrire un ensemble de parcours, et non un mode en lui-même, offrant un niveau de service suffisant pour **influencer l'organisation du territoire** et qui joue donc un rôle déterminant dans l'organisation de l'ensemble des transports collectifs d'une région. » ¹

Ainsi, lorsqu'on parle d'un réseau structurant, on parle d'une **base** ou d'une **colonne**, comme le tramway, suffisamment efficace pour permettre² :

- + **DESSERTE RÉGIONALE**
- + **RABATTEMENT**
- + **INTERCONNEXION**
- + **ACHALANDAGE**

C'est d'ailleurs en raison de cette forte structure que constitue le tramway que la Ville prévoit déployer une **toile périphérique 360°** :



¹ Source : <http://collectivitesviables.org/articles/reseau-structurant-de-transport-en-commun.aspx>

² Source : www.jembarque.info/une-desserte-elargie-pour-tous/

La toile périphérique 360°, c'est :



8 NOUVEAUX eXpress

Les nouveaux parcours déployés desserviront 5 Parc-O-Bus et particulièrement la couronne nord.



UNE BONIFICATION DES MÉTROBUS

Une augmentation majeure des services de métrobus dans 5 secteurs : Val-Bélair, Saint-Émile, Le Gendre, La Faune et Louis-XIV.



82 KM D'INFRASTRUCTURES DÉDIÉES

De nouvelles priorités aux feux, voies réservées ou voies réservées sur accotement seront déployées dans la région, totalisant 82 km.



DU TRANSPORT À LA DEMANDE

Une offre de transport flexible et ajustable en fonction des besoins des citoyens, là où les parcours réguliers ne peuvent pas offrir de service.



PLUS DE PARC-O-BUS

Un Parc-O-Bus régional à Saint-Émile et un local à Lac-saint-Charles.

UN SEUL ET MÊME RÉSEAU

Au final, pour les usagers du transport en commun de la **grande région métropolitaine de Québec**, tous ces services, qu'ils fassent partie de la toile périphérique 360° ou du Réseau structurant de transport en commun, et peu importe l'enveloppe budgétaire dont ils proviennent, seront rassemblés sous une seule et même bannière : celle du RTC.

Au final, **AU NORD DE L'AUTOROUTE FÉLIX-LECLERC**,

38 %

de la population sera à moins de 10 minutes (800 m) d'un réseau fréquent, **une hausse de 20%**.

5 à 20

minutes seront **économisées** par les banlieusards qui effectuent actuellement des trajets similaires.

4

MRCs seront **mieux arrimées** aux services du RTC (Portneuf, Jacques-Cartier, Côte-de-Beaupré et Île d'Orléans).